

5^{èmes} Journées nationales de Formation des cadres du DSMS

Ethique, gouvernance et dirigeance

**Adapter nos organisations, répondre aux évolutions,
accroître la qualité de nos interventions
auprès des personnes ?**



6, 7 et 8 Février 2012
Centre de conférences du Génocentre
1, rue de l'Internationale, EVRY

Fédération Générale des PEP

Immeuble Échats 20 - 5-7 rue Georges Enesco

94 026 CRETEIL Cedex

Tel : 01.41.78.92.60









Mail : accueil@lespep.org

www.lespep.org









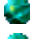



La solidarité en action

Lundi 6 Février 2012 : 1^{ère} journée

13h30	Accueil convivial
14h	<ul style="list-style-type: none">  <i>Mot de bienvenue</i> par Jean-Paul COMTE, Président AD PEP 91  <i>Ouverture des journées</i> par Joël DERRIEN, Président de la FG PEP  <i>Introduction</i> par Jean-Claude CARGNELUTTI – vice-président FG PEP chargé du DSMS  <i>Informations</i> sur les journées par Jean-François GEY, Directeur Général AD PEP 91
	<ul style="list-style-type: none">  <i>Intervention</i> de Mme Marjolaine RAUZE – Vice-Présidente du Conseil Général de l'Essonne
15h – 16h30	<p style="text-align: center;">Comment le secteur social et médico-social peut trouver sa place dans un environnement qui change : nouveaux comportements, d'autres méthodes, une autre perspective...</p> <ul style="list-style-type: none">  <i>Conférence</i> de Maître Jacques HARDY – Professeur des universités, Avocat au barreau de Paris – Cabinet Barthélémy Associés
16h30 – 17h	Pause
17h – 18h30	<p style="text-align: center;">Qu'est-ce qu'un territoire pour l'ARS ? coopération entre sanitaire, social et médico – social</p> <ul style="list-style-type: none">  <i>Conférence</i> de Kihal FLEGEAU, directeur territorial ARS 37
19h	<ul style="list-style-type: none">  19h : Réception de la Mairie d'ÉVRY au Génomètre : Intervention de M. Manuel VALLS

Mardi 7 Février 2012 : 2^{ème} journée

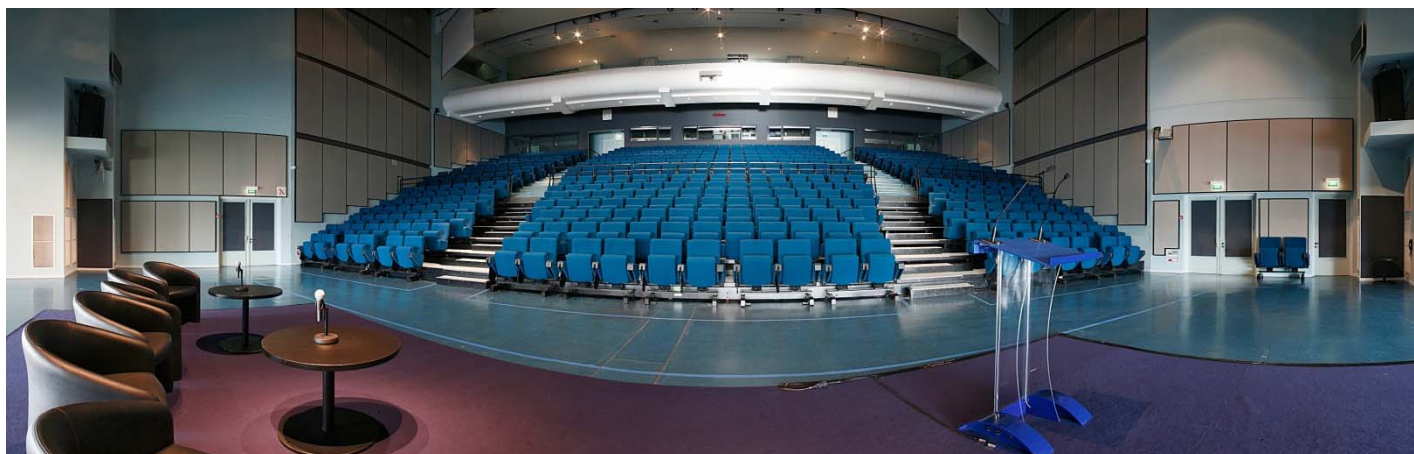
8h45–9h	<ul style="list-style-type: none">  <i>Informations pratiques</i> par Jean-François GEY, Directeur Général AD PEP 91
9h–12h	<p><i>Chaque intervention = 15 min de présentation expert + 10 min de questions, échanges avec la salle</i></p> <ul style="list-style-type: none">  Nouvelles stratégies de gestion et d'adaptation face aux contraintes budgétaires – René CLOUET – Directeur du CREAII Pays de la Loire et Poitou – Charentes  Méthodologie de réponses aux Appels à Projets – Caroline VARANNE – Chargée de mission Projet-Qualité AD PEP 45  Méthodologie pour évoluer vers des mutualisations interdépartementales ou inter-associatives – Patrice DANDREIS – DG AD PEP 06  Modification, changement dans les pratiques professionnelles apportées par le développement des interventions à domicile – Sylvie LE NAOUR – Déléguée Territoriale SSIAD AD PEP 17  De nouveaux statuts fédéraux au service d'une éthique pour nos partenaires – Agnès BATHIANY – DG FG PEP
12h–12h30	<i>Présentation</i> du Génomètre et du Génomètre par le Directeur général de l'AFM – M. Christian COTTET
12h30–14h	Déjeuner sur site obligatoire
14h30–16h30	<ul style="list-style-type: none">  La place de la clinique dans le DSMS – Claude CAPPADORO – Psychiatre AD PEP 06  La Petite Enfance : l'annonce du handicap – Geneviève LAURENT – Présidente de l'ANECAMSP  L'Accès à tout pour tous – Frédéric LAGNAU – Directeur IME AD PEP 60  Le Mal être au travail, les risques psycho-sociaux – Henry ROIG – DG AD PEP 83
16h30 – 17h	Pause

17h–18h30	<p>Y-a-t-il encore un directeur en Institution ? Éthique, gouvernance et dirigeance</p> <p>🌐 <i>Conférence de Roland Janvier – Directeur Général de la Fondation Massé Trévidy (29) et Docteur en science de l'information et de la communication</i></p>
18h30 20h30	<p>Soirée festive : marché essonnien, agora associatif, apéritif dînatoire</p> <p>Spectacle hommage à Georges BRASSENS – sur inscriptions</p>



Mercredi 8 Février 2012 : 3^{ème} journée

8h30–8h45	<p>🌐 <i>Informations pratiques par Jean-François GEY, Directeur Général AD PEP 91</i></p>
8h45–10h	<p>Déontologie, gouvernance et dirigeance : à partir d'exemples, une approche éthique</p> <ul style="list-style-type: none"> 🌐 <i>Comité National des Avis déontologiques : Annick GRESSET, coordonnatrice du CNAD</i> 🌐 <i>Comité national des références déontologiques : en introduction, présentation du CNRD par François MARTIN</i>
10h–11h30	<p>Réorganisation sanitaire et médico–sociale : gouvernance, place des usagers, développement des recherches appliquées aux territoires</p> <p><i>Conférence de Jean-Yves BARREYRE, Directeur du CEDIAS et du CREAHI île de France, administrateur et responsable du Pôle Études Recherches de l'AnCREAI</i></p>
11h30–13h	<p>Conclusions des 5^{èmes} Journées de Formation des Cadres Médico–Sociaux</p> <ul style="list-style-type: none"> 🌐 <i>Intervention de M. Claude ÉVIN – Directeur Général ARS – Île de France</i> 🌐 <i>Intervention de M. Jérôme GUEDJ – Président du Conseil Général de l'Essonne</i> 🌐 <i>Intervention de Mme Laurence TIENNOT – HERMENT Présidente AFM et Génocentre</i> 🌐 <i>Synthèse des travaux par M. Jean-Claude CARGNELUTTI – vice-président FG PEP chargé du DSMS</i> 🌐 <i>Conclusion de M. Joël DERRIEN – Président de la FG PEP</i>



Conférence de Jaques HARDY

Avocat au barreau de paris (Barthelemy Avocats) ; Professeur des universités

Comment le secteur social et médico-social peut trouver sa place dans un environnement qui change : nouveaux comportements, d'autres méthodes, une autre perspective...

Le contexte de l'action sociale ou médico-sociale est en pleine mutation. L'environnement change, le secteur lui-même connaît des évolutions internes, les repères que l'on croyait fixes deviennent mouvants. Il n'est donc pas inutile de prendre la mesure des changements en cours afin de les évaluer au plus juste et d'en faire des ressources pour l'action. C'est ainsi que l'effet de ciseaux créé par des besoins qui augmentent pendant que les moyens financiers stagnent ou baissent sert de "toile de fond" au déploiement de nouveaux outils : la régulation de l'offre par la planification, l'incitation fortement croissante aux coopérations et rapprochements entre structures, la mise en concurrence par le biais des appels à projets, le renforcement des exigences de qualité et la densification des procédures d'évaluation de celle-ci...

Ces changements sont formellement juridiques mais affectent bien évidemment en profondeur la culture et le fonctionnement du secteur. Ils traduisent sans aucun doute l'entrée des logiques de marché dans un domaine où non seulement elles ont été longtemps absentes mais où, culturellement, elles sont, le plus souvent, regardées de manière critique.

A ces éléments de changement venus de l'extérieur des établissements et services, il faut ajouter des éléments endogènes : l'essoufflement du modèle associatif qui se traduit par la difficulté à renouveler les administrateurs, les tensions managériales liées à la professionnalisation nécessaire qui heurte la traditionnelle confusion (positive) entre salariat et engagement associatif, l'exigence croissante des "clients" et la judiciarisation croissante des relations avec les institutions...

Dans ce contexte mouvant, les tensions s'accroissent, les valeurs semblent remises en cause, le découragement guette. Il est donc important de réfléchir collectivement, sans tabou, à la nature, à l'importance, aux conséquences de ces changements pour les affronter au mieux en réaffirmant les valeurs du monde associatif, l'utilité sociale des actions qu'il conduit et sa capacité à s'adapter, sans se renier, au monde nouveau qui est en train d'éclorre.

Jaques HARDY
Avocat au barreau de paris (Barthelemy Avocat) ;
Professeur des universités

Biographie :

"Avocat au barreau de Paris (Cabinet Barthélémy), professeur agrégé de droit public, ancien directeur général de l'Ecole Nationale de la Santé Publique, chargé de sa transformation en Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP), ancien Président de l'Etablissement Français du Sang, animateur au sein du Cabinet Barthelemy du pôle sanitaire, social et médico-social et droit public".

Bibliographie récente :

"Acharnement thérapeutique : de l'éthique au droit" Revue générale de droit médical mars 2011 n° 38 p. 295

"Simplification et amélioration de la qualité du droit : les incidences sanitaires, sociales et médico-sociales de la loi du 17 mai 2011" Revue de droit sanitaire et social septembre-octobre 2011 n° 5 p. 894

"Coopération sanitaire, sociale ou médico-sociale : simplifier la boîte à outils" Décideurs n° 47 novembre 2011 p. 26

"Manuel de coopération sanitaire, sociale ou médico-sociale" Lamy éditions (à paraître au premier trimestre 2012)

Conférence de Roland JANVIER

Directeur Général de la Fondation Massé Trévidy (29) et Docteur en sciences de l'information et de la communication.

Y-a-t-il encore un directeur en Institution ? : Éthique, gouvernance et dirigeance

La fonction de direction d'ESMS est confrontée à des « tensions » éthiques à trois niveaux :

1. La fonction d'encadrement hiérarchique : les questions éthiques sont de même nature que pour les autres champs de responsabilité et interrogent les conceptions du « management » (art de prendre soin des personnels)
2. Elle est finalisée par la « prise en compte » d'usagers ce qui introduit dans les tensions éthiques les questions liées à l'altérité, à la souffrance et au pouvoir (disparité des places)
3. De plus, il s'agit de la mise en œuvre de politiques sociales, ce qui relie la fonction – et ses préoccupations éthiques – à une problématique éminemment politique : le sort réservé dans notre société aux plus fragiles, aux exclus ou aux « sans voix »

L'éthique de direction d'institution sociale et médico-sociale (titre de mon ouvrage paru chez ESF en octobre 2011) interroge donc ces trois registres du hiérarchique, de la clinique et du politique. In fine, elle renvoie à la question fondamentale qu'est la manière d'occuper cette « place d'exception » : qui suis-je dans l'exercice de cette fonction ?

Roland JANVIER
Directeur Général de la Fondation Massé Trévidy (29)
Docteur en sciences de l'information et de la communication.

Biographie :

Docteur en sciences de l'information et de la communication, Directeur Général de la Fondation Massé Trévidy (Finistère), Roland JANVIER est assistant social de formation initiale. Il a été directeur de maison d'enfants à caractère social et de diverses activités en protection de l'enfance (Placement familial spécialisé, service d'investigation et d'orientation éducative...). Il a dirigé, durant 10 ans, la Sauvegarde d'Ille et Vilaine. Il a siégé au Conseil National de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale puis à l'ANESM jusqu'en 2009. Il est vice-président du Groupement National des Directeurs d'Associations (GNDA).

Bibliographie récente :

Roland JANVIER est, notamment, l'auteur de :

« Éthique de direction en action sociale et médico-sociale » (ESF, 2011)

« Comprendre la participation des usagers dans les organisations d'action sociale et médico-sociale » (co-auteur Yves Matho, Dunod, 2011),

« Conduire l'amélioration de la qualité en action sociale » (Dunod 2009).

Conférence d'Annick GRESSET

Coordonnatrice du Comité National des Avis déontologiques (CNAD)

Présentation, en introduction, du Comité national des références déontologiques (CNRD) par François MARTIN

Gouvernance et Dirigeance : A partir d'exemples, une approche éthique

Le Comité National des Avis Déontologiques (CNAD) peut être saisi* par tout professionnel qui, face à la complexité d'une situation singulière, se trouve confronté à des doutes quant à la manière de se positionner ou à des tensions entre différents points de vue. La mission du CNAD est alors de rendre un avis étayé et circonstancié qui permette à cette personne une réflexion distanciée et une prise de responsabilité pour décider elle-même de la conduite à tenir, en meilleure connaissance de cause, mais en toute liberté.

Nombre de ces questions mettent en évidence l'impact de la manière dont s'exerce la fonction de direction sur le fonctionnement d'une structure et sur la dynamique relationnelle qui y règne. Nous appuyer sur ces exemples, les analyser avec une visée éthique en questionnant les procédures, le processus et les postures nous permettra d'aborder des thèmes telles que la conception du pouvoir, de l'autorité et de la responsabilité, la représentation de la place de chacun, la capacité à fédérer, mobiliser et dynamiser autour du sens de la mission, à assurer de la cohérence et de la cohésion à partir de valeurs partagées.

**Annick GRESSET, coordonnatrice du
Comité National des Avis déontologiques CNAD**

**Présentation, en introduction, du Comité national
des références déontologiques (CNRD) par François MARTIN**

Biographie :

Annick Gresset Veys – coordinatrice du Comité national des avis déontologiques – psychologue clinicienne, psychothérapeute ayant exercé dans le secteur associatif – administratrice d'une association gestionnaire d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Bibliographie récente :

"Repères déontologiques pour les acteurs sociaux : le livre des avis du Comité national des avis déontologiques"
sous la direction de Pierre Bonjour et Françoise Corvazier - 2ème édition actualisée - Erès 2008.

Conférence de Robert LAFORE

Directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

Signification et portée de la mise en avant du respect de la personne

« Signification et portée de la mise en avant du respect de la personne : La mise en avant du droit des usagers dans la loi du 2 janvier 2002, et plus largement des préoccupations relatives au respect des personnes prises en charge par les institutions publiques, notamment dans le secteur social et médico-social, ne peut laisser penser que ces mêmes institutions les ignoraient totalement antérieurement ; certes, si l'on peut référer ces préoccupations à des faits avérés de maltraitance qui ont pu être constatés ici ou là, les institutions sociales n'étaient pas globalement maltraitantes et redevables de ce fait des foudres de la loi venant enfin encadrer des comportements globalement répréhensibles... Il s'agit bien plutôt d'un changement s'opérant progressivement dans les rapports entre les structures collectives et les personnes prises, ce changement tenant à des évolutions survenues dans la construction de la demande sociale et dans des recompositions des modes de prise en charge. »

Robert LAFORE
Directeur de l'Institut d'études politiques de Bordeaux

Biographie :

Diplômé d'études supérieures en droit public et sciences politiques.

Docteur d'Etat en droit public

Agrégé des facultés de droit.

Professeur de droit public à Sciences Po Bordeaux et directeur honoraire de cet établissement.

Domaines des recherches et des publications : droit de l'action sociale, droit de la protection sociale, politiques sociales, institutions européennes et comparées de la politique sociale.

Domaines d'enseignement : Droit public général, politiques sociales, droit et institutions des politiques sociales.

Responsable pédagogique du master « Economie sociale et coopération » à Sciences Po Bordeaux.

Etablissements d'affectation antérieurs : Université de Limoges, Faculté de droit ; Université de Tours, Faculté de droit.

Bibliographie récente :

« Code de l'action sociale et des familles », (co-auteur Michel BORGETTO, Armelle MAVOKA-ISANA, 2010)

« Faire société », (Dunod 2010)

« Droit de l'aide et de l'action sociales », (co-auteur Michel BORGETTO, 2009)

« Code de l'action sociale et des familles commenté », (co-auteur Michel BORGETTO, Caroline DECHRISTE, 2008)

MINI COMMUNICATIONS DU MARDI 7 FEVRIER 2012

- **Nouvelles stratégies de gestion et d'adaptation face aux contraintes budgétaires. (René CLOUET)**

Les contraintes budgétaires sont connues, répétées, rappelées, aussi pour répondre aux besoins, le médico-social doit s'adapter et présenter de nouvelles stratégies de gestion

René CLOUET
Directeur du CREAI
Pays de la Loire et délégation ANCREAI Poitou-Charentes

- **Méthodologie de réponses aux Appels à Projets.**

De la cellule de veille à l'élaboration de la réponse à l'appel à projet (AAP) : Pièces à fournir, proposition de plan en lien avec le cahier des charges et les recommandations de l'ANESM, points de vigilance (architecture, personnel, disponibilité du foncier...) ...

Caroline VARANNE
Chargée de mission Projet-Qualité PEP 45

- **Méthodologie pour évoluer vers des mutualisations interdépartementales ou inter-associatives.**

Mutualiser pour réussir et gagner ensemble :

Présentation de la convention à l'origine de la réponse à l'Appel à Projet (AAP) de l'Agence Régionale Provence Alpes Côte d'Azur entre les AD PEP 06 et 83 qui a permis l'attribution aux PEP de l'AAP.

Patrice DANDREIS
Directeur Général PEP 06

- **Modification, changement dans les pratiques professionnelles apportées par le développement des interventions à domicile.**

Présentation des interventions dans un Service de Soins Infirmier à Domicile (SSIAD), réglementation de l'intervention à domicile, traduction concrète (obstacles, difficultés...), intérêt d'un SSIAD pour l'image d'une AD, d'autres interventions possibles pour les PEP dans les services d'aide et d'accompagnement à domicile...

Sylvie LE NAOUR
Déléguée Territoriale
Services des soins et Services d'aide Nord
PEP 17

○ **De nouveaux statuts fédéraux au service d'une éthique pour nos partenaires.**

Les nouveaux statuts fédéraux permettent d'ouvrir la possibilité à des associations partenaires de nous rejoindre sans pour cela perdre de leur histoire. Il s'agit de réfléchir à l'éthique nécessaire dans les relations à développer avec tout partenaire potentiel.

«Les associations partenaires sont des associations n'appartenant pas initialement au réseau PEP, exerçant une importante activité (au niveau départemental, régional ou national), adhérant aux valeurs du mouvement PEP et souhaitant participer à un fonctionnement en réseau dans le cadre du projet associatif de la fédération ».

Extrait des nouveaux statuts déposé par la FG PEP.

Agnès BATHIANY
Directrice Générale de la FG PEP

○ **La place de la « clinique » dans le DSMS.**

" A l'heure où, à toutes les pendules, sous toutes les latitudes, le monde bascule dans une seule logique du chiffrable et du mesurable, la question se pose du devenir de la clinique et de son savoir issu de la rencontre, de l'observation, de l'écoute et de l'examen à mains nues, à son chevet, de celui qui est là avec sa souffrance, face au prodigieux développement des neurosciences mais aussi de leur cortège de nouvelles approches cognitivo-comportementalistes malheureusement souvent porteur d'exigences d'exclusivité.

Le "care" des accompagnants et le "cure" des soignants ne sauraient pour autant se passer du sens clinique acquis par une longue fréquentation de ces souffrances privées et chaque fois uniques sous peine à terme d'en voir disparaître le sujet.

Nous savons tous aujourd'hui grâce aux progrès de ces deux modes d'investigation clinique et para-clinique que le cerveau de l'homme est avec son environnement dans un processus interactif de construction réciproque.

Une mise en œuvre croisée intégrative de ces savoirs scientifiques et cliniques s'impose ainsi désormais à chacun.

Hors de cette éthique incontournable et au-delà des "règlements de comptes", gouvernances et dirigeances deviendraient, pour le coup, véritablement et comme le disait déjà Freud en 1937 pour le projet d'éduquer et de psychanalyser, des métiers impossibles."

Claude CAPPADORO
Pédopsychiatre

- **Petite Enfance : Des annonces du handicap à l'accompagnement dans un CAMSP.**

Les temps et les lieux d'annonce du handicap sont multiples. Il n'y a pas d'annonce sans accompagnement et c'est une des missions essentielles des CAMSP et plus globalement du dispositif d'action précoce. « Il n'y a pas de bonnes manières d'annoncer quelque chose qui va faire souffrir mais par contre il y a des manières de le faire qui n'économiseront pas la souffrance de celui qui est en charge de l'annonce et de celui qui la reçoit, mais dont tout le monde pourra renaître » Maurice TITRAN

Comment accompagner les parents, les frères et sœurs et ce bébé si différent et pourtant si semblable, lorsque tout bascule?

Geneviève LAURENT
Présidente de l'ANECAMSP

- **Accès à tout pour tous.**

Les PEP, une complémentarité au service de la personne handicapé.

Une transversalité au sein des PEP, pour permettre au service « éducatif et loisir » d'appuyer les services médico-sociaux, pour s'adapter à un environnement de vacances, pas si facile en situation de handicap.

... De l'accueil des jeunes au centre de vacances de Saint Martin en Vercors à toutes formes de transferts de l'établissement et du SESSAD.

Frédéric LAGNEAU
Directeur IME PEP 60

- **Mal être au travail, risques psycho-sociaux.**

Qu'est-ce que sont les risques psycho-sociaux ?

Comment dépister ?

Comment prévenir ?

Comment éviter le « burn out », ou le syndrome d'épuisement professionnel ?

Henry ROIG
Directeur Général des PEP 83